

CONFINEMENT « RAPIDE ET BREF »

RÉAGIR EN CAS D'ALERTE ATTENTAT A PROXIMITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

❖ Numéros utiles

- Forces de l'ordre : composer le **17** ou **112** (composer le 017 ou 0112 depuis une ligne fixe de l'établissement)
- Accueil du lycée : composer le **04 76 05 83 90** ou le **9** (poste en interne)
- Astreinte personnel d'Etat : composer le **07 54 80 12 60**
- Personnes sourdes ou malentendantes : composer le **114** (uniquement sur mobile) pour alerter et communiquer via sms avec les services d'urgences

❖ Les bons réflexes

ACTION	QUI ?	COMMENT ?
Isoler l'établissement scolaire de l'extérieur	Le chef d'établissement en appui avec les services techniques et la vie scolaire	Fermer toutes les entrées en s'assurant que personne n'est exposé au danger
Se rendre dans les lieux de confinement	Professeurs, élèves, personnels	Regrouper les élèves et le personnel à l'intérieur des lieux de confinement Identifier au préalable les lieux de confinement sur plan
Communiquer	Le chef d'établissement	Communiquer les instructions données par la préfecture Utilisation du micro pour faciliter la communication
Prévenir les enseignants à l'extérieur	Le chef d'établissement	Faire en sorte que les professeurs et élèves à l'extérieur de l'établissement (sorties scolaires etc.) restent sur le lieu de l'activité extérieure